



Diffusion de message privée

Par **plaurora**, le **18/07/2013** à **20:59**

Bonjour,

Des conversations privées sur Facebook, entre une amie et moi, ont été imprimées et divulguées lors d'une réunion de travail d'une association par sa présidente. (Je pense qu'elle a réussi à trouver le mot de passe d'un de nos deux comptes Facebook) . Puis-je porter plainte? Le contenu des conversations étant diffamatoire à ses yeux, cela change-t-il qqch? Merci pour vos réponses.